

Nantes Université recrute

Pour l'IUT de Nantes - département Métiers de la Transition et de l'Efficacité énergétiques

Enseignant-Chercheur (H/F)

Thermodynamique et transferts de chaleur

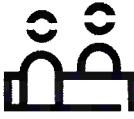


HR EXCELLENCE IN RESEARCH



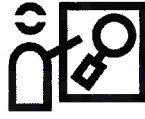
42 500

étudiant·es, dont 5000 internationaux



2605

personnels administratifs et techniques



3147

enseignant·es,
enseignant·es
-
chercheur·es
+ 541 tuteurs



1259

doctorant·es



42

structures de recherche

Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui propose **un modèle d'université inédit** en France unissant une université, un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) ainsi que Centrale Nantes, l'école des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Ces acteurs concentrent leurs forces pour **développer l'excellence de la recherche nantaise** et offrir de **nouvelles opportunités de formations**, dans tous les domaines de la connaissance.

Durable et ouverte sur le monde, Nantes Université veille à la qualité des conditions d'études et de travail offertes à ses étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon.

Information sur le poste

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Versant : Fonction publique d'État• Composante : IUT de NANTES• Laboratoire : LTEN• N° Section CNU : 62• Corps : MCF• N° de poste (RE) : MCF1640• Date de nomination : 01/09/2026• Localisation du poste : Nantes | <ul style="list-style-type: none">• Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail (transports en commun)• Forfait mobilités durables domicile-travail (en fonction du nombre de jours d'utilisation dans l'année)• Accès aux restaurants et cafétérias du CROUS avec tarif privilégié |
|--|---|

univ-nantes.fr

Éléments de publication (cf. annexe)

MCF : art 26 I 1

PR : art. 46 1°

PUPH / MCUPH

- *Pour les MCU et PU, si demande de publication au titre d'un concours particulier, merci de préciser :*

MCU :	PU :
<input type="checkbox"/> Art. 26.I 2°	<input type="checkbox"/> Art. 46.2°
<input type="checkbox"/> Art. 33° (mutation MCU)	<input type="checkbox"/> Art. 51°(mutation PU)
<input type="checkbox"/> Art. 26.I 3°	<input type="checkbox"/> Art. 46.3°
<input type="checkbox"/> Art. 29° (BOE)	<input type="checkbox"/> Art. 46.4°
<input type="checkbox"/> Art. 26.I 4°	

Intitulé court du profil en français : Thermodynamique et transferts de chaleur

Intitulé court du profil en anglais :

Environnement et contexte de travail

- *Localisation : Nantes*

L'IUT de NANTES est une composante de formation et de recherche de l'Université de Nantes qui forme environ 2000 étudiants par an au travers de 8 spécialités de BUT, 2 licences professionnelles, un master et des doctorats.

Les enseignements sont assurés notamment par 133 personnels permanents répartis dans les différentes spécialités : 60 enseignants du secondaire et 73 enseignants-rechercheurs dont 13 Professeurs des Universités et 60 Maîtres de Conférences.

Accompagnés des personnels techniques et administratifs, l'ensemble des collègues enseignants permet d'assurer les missions de service public confiées à l'IUT :

- Développer l'employabilité des étudiants en assurant à la fois un socle scientifique solide et la construction d'un parcours professionnel. Le développement de l'alternance et la mise en place du B.U.T en sont deux éléments clé.
- Garantir le lien formation recherche en soutenant l'activité des laboratoires de recherche et en augmentant le nombre de postes d'enseignants-rechercheurs.
- Contribuer à l'innovation des entreprises en développant le transfert technologique.

Profil enseignement :

L'enseignant chercheur recruté effectuera ses enseignements au sein du département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques de l'IUT de Nantes.

Ce département forme environ 65 techniciens supérieurs par an en formation initiale et en alternance auxquels s'ajoutent une quinzaine d'étudiants issus de la Licence Professionnelle Froid Industriel et Conditionnement d'Air uniquement en formation par alternance.

L'objectif de la formation est de permettre à nos étudiants d'acquérir une culture technique et scientifique de bon niveau afin qu'ils puissent s'insérer et évoluer au sein du monde professionnel. Aussi, les enseignements académiques qui apportent les bases scientifiques et technologiques nécessitent un effort particulier de pédagogie pour transmettre les notions théoriques.

La personne recrutée effectuera l'essentiel de ses enseignements dans des disciplines du cœur du BUT MT2E et liées à la 62^{ème} section du CNU. Les besoins rencontrés concerneront principalement la thermodynamique et les transferts de chaleur. La personne recrutée sera également amenée à encadrer des enseignements liés aux différentes filières de production d'énergie y compris les énergies renouvelables ainsi que des enseignements transversaux (SAé, Portfolio, mathématiques, programmation...).

Ces enseignements seront dispensés en cours, travaux dirigés et travaux pratiques sur l'ensemble des 6 semestres de BUT. En outre l'enseignant recruté devra s'investir dans l'encadrement de stages et d'apprentis, le suivi de projets et d'études techniques, ou toute autre tâche rencontrée dans une formation à vocation professionnalisante comme l'encadrement de visites d'usines par exemple.

Le recrutement dans un IUT amènera, à moyen terme, la personne recrutée à s'impliquer dans la vie administrative du département en assurant des responsabilités qui peuvent être conséquentes (responsabilité de licence professionnelle, direction des études, responsabilités des stages, responsabilité de l'alternance, ...).

Profil recherche :

Le LTeN, unité de recherche avec une forte reconnaissance nationale dans le domaine de la thermique au sens large, est aujourd'hui structuré en deux axes de recherche très actifs. L'un est spécialisé dans les transferts thermiques dans les matériaux et aux interfaces (TTMI), l'autre dans les transferts dans les fluides et les systèmes énergétiques (TFSE). L'axe TTMI compte aujourd'hui un groupe de recherche particulièrement actif et reconnu internationalement sur de la thématique Physique des Procédés Composites. Ce groupe est aujourd'hui fortement sollicité par des acteurs majeurs de l'industrie avec plusieurs thèses CIFRE en cours (Airbus, Arkéma, Safran Composites, Safran AE), des programmes de recherche avec l'IRT Jules Verne (MATCH2, CONNECT, PERFORM) et développe de nombreuses collaborations internationales dans le domaine (Université de Bristol, ETS Montréal, Université de McGill, TU Delft). Les enseignants chercheurs du groupe sont par ailleurs fortement impliqués dans la vie administrative de leur composante ou leur laboratoire et le besoin d'un recrutement se faire sentir pour soutenir la forte dynamique de cette activité.

Nous recherchons donc, en accord avec le profil d'enseignement en MTEE, un Maître de Conférences dans le domaine de la thermique des procédés polymères et composites, avec un profil de thermicien/thermodynamicien assez large, orienté vers les différents aspects possibles des travaux développés au LTeN dans ce domaine :

-Physique de la mise en forme : transformations chimique et physiques, couplages thermo-mécaniques, distorsions, contraintes résiduelles

-Thermique de la mise en forme : transferts aux interfaces, conditions extrêmes en fabrication additive (L-AFP, FFF/FDM), adhésion thermoplastique,
-Contrôle et optimisation des outillages d'élaboration des composites,
-Gestion énergétique des systèmes de production (récupération de chaleurs fatales, MCP). Il s'intégrera dans notre démarche scientifique, basée sur un socle expérimental fort qui alimente des modélisations thermiques fines incluant les couplages multiphysiques prépondérants (thermique, cinétique, mécanique, diffusion).

Profil valorisation (*recommandé*)

Savoir-être et savoir-faire :

Sens relationnel / Ouverture d'esprit/ Travailler en équipe / Sens de l'organisation / Réactivité / Rigueur et fiabilité/ Polyvalence / Bonne connaissance du monde de l'entreprise / Utilisation des TICE / Pratique d'une langue étrangère.

Contact Enseignement : EVROT Dominique - dominique.evrot@univ-nantes.fr – 02 28 09 20 86

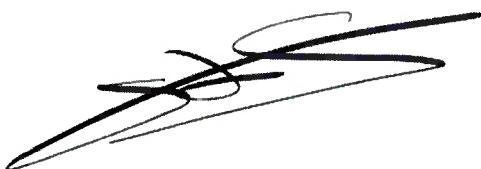
Contact Recherche : LE CORRE Steven - Steven.lecorre@univ-nantes.fr - 02 40 68 31 39

De plus amples informations sur la campagne de recrutement (calendrier de campagne, composition du comité de sélection, ...) sont disponibles sur le site web de Nantes Université, rubrique [Travailler à Nantes Université](#).

L'audition comprendra une mise en situation pédagogique.

Les modalités seront précisées aux candidats sur la convocation à l'audition.

Signature Directeur·trice du laboratoire :
Steven Le Corre



Signature Directeur·trice de composante :

Le Directeur de l'I.U.T.

Christophe MILLET

ANNEXE

(*) Les différentes modalités de recrutement des enseignants-chercheurs

le décret statutaire n° 84-431 du 6 juin 1984

Les concours de maître de conférences des universités :

26-I-1°	C'est le concours « commun », les principales conditions étant : - la détention du doctorat (ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent, - l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
26-I-2°	Il faut être - depuis au moins trois ans en fonction dans l'enseignement supérieur, comme enseignant titulaire d'un second degré , comme pensionnaire d'une école française à l'étranger - inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-3°	Ils sont réservés aux personnes justifiant de 4 années d'activité professionnelle - autre qu'enseignant ou chercheur - ou avoir été enseignant associé à plein temps. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-4°	Ils sont réservés aux personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et inscrits sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
29 °	L'article 29 dit « BOE » : les candidats justifiant des diplômes ou niveau d'études mentionnés au 26.I° et inscrit sur une liste de qualification sont sélectionnés comme au titre de l'art 26.I.1 mais recrutés en qualités d'agent contractuel pendant 1 an.
33°	L'article 33 désigne la procédure de mutation des maîtres de conférences (devant justifier de 3 ans de fonctions d'EC en activité dans l'établissement où ils sont affectés).
62	Cet article désigne la procédure d'intégration, par inscription sur liste d'aptitude , des assistants dans le corps des maîtres de conférences.

Les concours de professeur des universités :

46-1°	C'est le concours dit « commun », les principales conditions étant : - la détention d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent, - la qualité de MCU titulaire (LPR 2022) ou l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
46-2°	Ce concours s'adresse aux maîtres de conférences et aux chargés d'une mission de coopération, sous conditions d'ancienneté et / ou de mobilité. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités .
46-3°	Cet article désigne une procédure réservée aux maîtres de conférences remplissant certaines conditions d'ancienneté et de détention d'une habilitation à diriger des recherches.
46-4°	Ce concours s'adresse aux professionnels , aux directeurs de recherche et aux enseignants associés à temps plein , sous conditions d'ancienneté. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités. Ce concours s'adresse également aux membres de l'IUF.
49-2.1°	Cet article désigne le premier concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours externe).
49-2.2°	Cet article désigne le second concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours interne).
51	L'article 51 désigne la procédure de mutation professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.